6 décembre 2005 **05.381**

Question Bernard Zumsteg

Observatoire cantonal, qui fixe les priorités?

Depuis bientôt trois ans, la situation de l'Observatoire cantonal pose des problèmes et, selon les rumeurs – ce qui est le pire pour un management professionnel –, les responsabilités ne sont pas clairement fixées. Nous en voulons pour preuve qu'une spin-off de l'observatoire, Temex Neuchâtel Time S.A., abrégée ci-après TNT, a vu le jour et était, au début, une société de droit mixte. L'Etat de Neuchâtel aurait eu, au départ, un tiers, puis un quart du capital-actions. Suite à diverses négociations, la part de l'Etat de Neuchâtel a été vendue à l'actionnaire principal, la société française Tekelec S.A. Le centre de décisions s'est déplacé et ne se trouve plus sous notre contrôle. De plus, l'Observatoire cantonal devrait être un élément important dans le cadre des mesures qui sont en train d'être prises par tous les acteurs concernés cherchant à établir et à développer à Neuchâtel le leadership européen en micro- et nanotechnologies.

Même sur le plan fédéral, M. Charles Kleiber a poussé à intégrer l'Observatoire cantonal à la faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel afin d'en consolider le pôle microtechnique et disposer de know-how relatif à la production des horloges atomiques.

Une déclaration, avec un caractère officiel par un membre du gouvernement neuchâtelois, aurait même été faite afin que cette intégration se réalise jusqu'à la fin de l'année 2005.

Nous demandons au Conseil d'Etat de nous renseigner sur les plans suivants:

– Où en est-on concrètement aujourd'hui dans le cadre de l'intégration de l'Observatoire cantonal à la faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel?
– En ce qui concerne le secteur industriel, a-t-on définitivement perdu toute influence sur la production industrielle des horloges atomiques ou peut-on espérer que TNT et la future nouvelle société, dont il est question dans le monde économique neuchâtelois, puissent en garder la production industrielle afin de renforcer le tissu économique du secteur secondaire?
– Les nouveaux mandats de développements industriels de cette branche très pointue de la microtechnique continueront-ils de se faire uniquement avec des partenaires à l'extérieur du canton (Thales en France et Contraves à Zurich) ou est-ce que la stratégie arrêtée dans le cadre du regroupement de la microtechnique en terre neuchâteloise permettra de garder une partie des centres de décisions et de production industrielle chez nous?

Cosignataires: T. Perrin, R. Tanner, L. Favre, R. Comte, B. Keller, Ch. Imhof, M.-A. Nardin, E. Berthet et Y. Morel.